

Le SYGOM participe à l'acquisition de votre bac à ordures ménagères !



pour notre environnement

- 15 €



Afin d'aider les habitants qui désirent s'équiper d'un conteneur pour leurs ordures ménagères, le SYGOM vous rembourse 15 € sur son achat !

- **Chacun est libre d'acheter son conteneur où il le souhaite et le soutien est accordé sous forme de remboursement sur présentation de pièces justificatives.**
- **L'offre est destinée exclusivement aux particuliers résidant sur le territoire du SYGOM et est limitée à un remboursement par foyer. Seuls les conteneurs acquis après le 15 septembre 2015 sont concernés par cette opération.**
- **Le conteneur devra impérativement être d'un volume compris entre 120 et 240 litres, conforme à la norme EN NF 840 et destiné exclusivement aux ordures ménagères.**

Avant d'acheter votre conteneur procurez-vous le formulaire de remboursement* et consultez le règlement dans son intégralité

**Pour toute question, merci de contacter le SYGOM :
02 32 54 47 64
contact@sygom.fr**

* Les formulaires et règlements sont disponibles sur simple demande auprès des services du SYGOM : contact@sygom.fr